



DOCUMENT REPERE  
L'évaluation annuelle des projets sociaux  
ANIMATION LOCALE

La construction de l'évaluation

Le projet social de l'espace de vie sociale a été élaboré en réponse aux besoins des habitants de son territoire d'intervention.

Son évaluation annuelle, qui intègre la référence à ces problématiques, est réalisée par le gestionnaire. Moment propice au développement de l'implication des partenaires et des usagers au projet social mis en œuvre, elle doit être partagée (Élus locaux, financeurs, acteurs locaux internes ou externes à l'espace de vie sociale, usagers, ...)

Elle repose sur :

- une démarche continue : ce n'est pas une étape du projet mais un outil de réajustement régulier
- des outils : les indicateurs d'évaluation qui ont été déterminés dans le projet social

Le(s) pilote(s)	qui associe(nt)	pour	avec pour appuis
Le président de l'association / les membres de l'association  Le salarié référent  L'équipe d'animation	Les membres de l'association - les adhérents	Analyser le fonctionnement de l'équipement au regard des missions attendues d'un EVS : - « Renforcer les liens sociaux et familiaux, les solidarités de voisinage - Coordonner les initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers »	Des outils d'évaluation prédéfinis dans le projet social et dans les fiches action  Des temps de partage et d'échanges collectifs
	Les bénévoles		
	Les usagers	Mesurer l'impact du projet sur la vie des habitants et sur le territoire	
	Les habitants	Etudier les moyens mobilisés pour le projet ; déterminer les facteurs favorisant et freinant la réalisation du projet	
	Les partenaires		
	Les associations		
	Les élus locaux		

## Le contenu de l'évaluation

### Pour obtenir une synthèse décrivant :

**Les impacts du fonctionnement et de l'organisation** de l'EVS sur le territoire, en incluant les principales modifications intervenues dans la structure au cours de l'année écoulée

**Le niveau d'atteinte des résultats** escomptés dans le cadre du projet agréé incluant :

- l'analyse des axes prioritaires et des objectifs du projet – potentialités et freins, effets produits
- la mise en œuvre d'axes d'interventions prioritaires adaptés aux besoins sociaux repérés, ayant vocation à renforcer les liens sociaux, familiaux et les solidarités de voisinage, à coordonner et encourager les initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

**Les perspectives** qui en découlent

### se poser les bonnes questions :

Le fonctionnement et l'organisation de l'EVS permettent-ils d'atteindre les objectifs dédiés aux axes prioritaires du projet agréé ?

Comment la mise en œuvre du projet social permet-elle à la structure de répondre aux missions attendues d'un EVS ?

Comment l'EVS renforce-t-il les liens sociaux et familiaux, les solidarités de voisinage ?

Le projet veille-t-il à coordonner et encourager les initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers ?

Quels ont été les leviers activés afin d'améliorer la réponse de l'équipement aux missions attendues d'un EVS ?

### en portant le regard sur :

**Les diverses instances et procédures internes** organisées dans la structure : composition – missions – description ...

**Les modalités de fonctionnement** formalisées ou non : équipe d'animation, organisation de l'accueil, réunions, interactions et liens, ...

**Le partenariat** : intercommunalité ou commune, associations locales, travailleurs sociaux, écoles ...

La nature du partenariat (financier, d'action, opérationnel, mise à disposition de personnels, de matériels, participation à des actions communes...)

La participation des partenaires au projet social

**La place des usagers\ habitants** : participation aux réunions et commissions, gestion d'activités, force de proposition au développement d'activités...

La nature de la participation (consultative, décisionnaire...), les instances et dispositifs existants qui contribuent à la prise de responsabilité, au développement des capacités et de l'autonomie des personnes.

se poser les bonnes questions :	en portant le regard sur :
<p>Comment la déclinaison des axes prioritaires du projet social produit-elle des réponses adaptées aux besoins sociaux repérés ?</p> <p>Quels sont les effets (tant attendus qu'inattendus) de la mise en œuvre des actions ?</p> <p>Le projet favorise-t-il le renforcement des liens sociaux, familiaux et les solidarités de voisinage ?</p> <p>Le champ d'action est-il multiple, en lien avec les problématiques de territoire, touchant tous les publics, tout au long de l'année ?</p>	<p><b>Les axes prioritaires et les actions</b> du projet qui doivent être évalués au regard :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des constats et problématiques repérés dans l'état des lieux/diagnostic</li> <li>- des critères d'évaluation prédéfinis dans le projet et les fiches action</li> <li>- des effets produits, attendus ou inattendus,</li> <li>- du public accueilli (typologie, nombre (dont évolution des adhérents) et de l'adéquation des résultats aux attentes</li> </ul>
<p>Quels sont les moyens mobilisés pour réaliser le projet ?</p>	<p><b>Les personnels</b> : bénévoles et salariés : nombre, qualifications, actions de formation en cours ou prévues,</p> <p><b>La gestion financière</b> : analyse des ressources et des charges</p> <p><b>Les moyens logistiques</b> : locaux, matériels...</p>

## La réunion de présentation de l'évaluation

La réunion de présentation de l'évaluation est organisée par le gestionnaire de l'équipement à l'appui du document d'évaluation qu'il aura réalisé et de tout support qui sera jugé utile.

Il s'agit d'un temps de partage collectif qui implique la présence des élus locaux, partenaires des EVS, autour d'un intérêt commun : le service rendu aux habitants. Cet échange contribue à améliorer la connaissance mutuelle, les attentes respectives, les valeurs portées, les doctrines, les compétences, les moyens de chacun...

En amont de la présentation, une réunion technique avec le Conseiller technique peut être organisée.